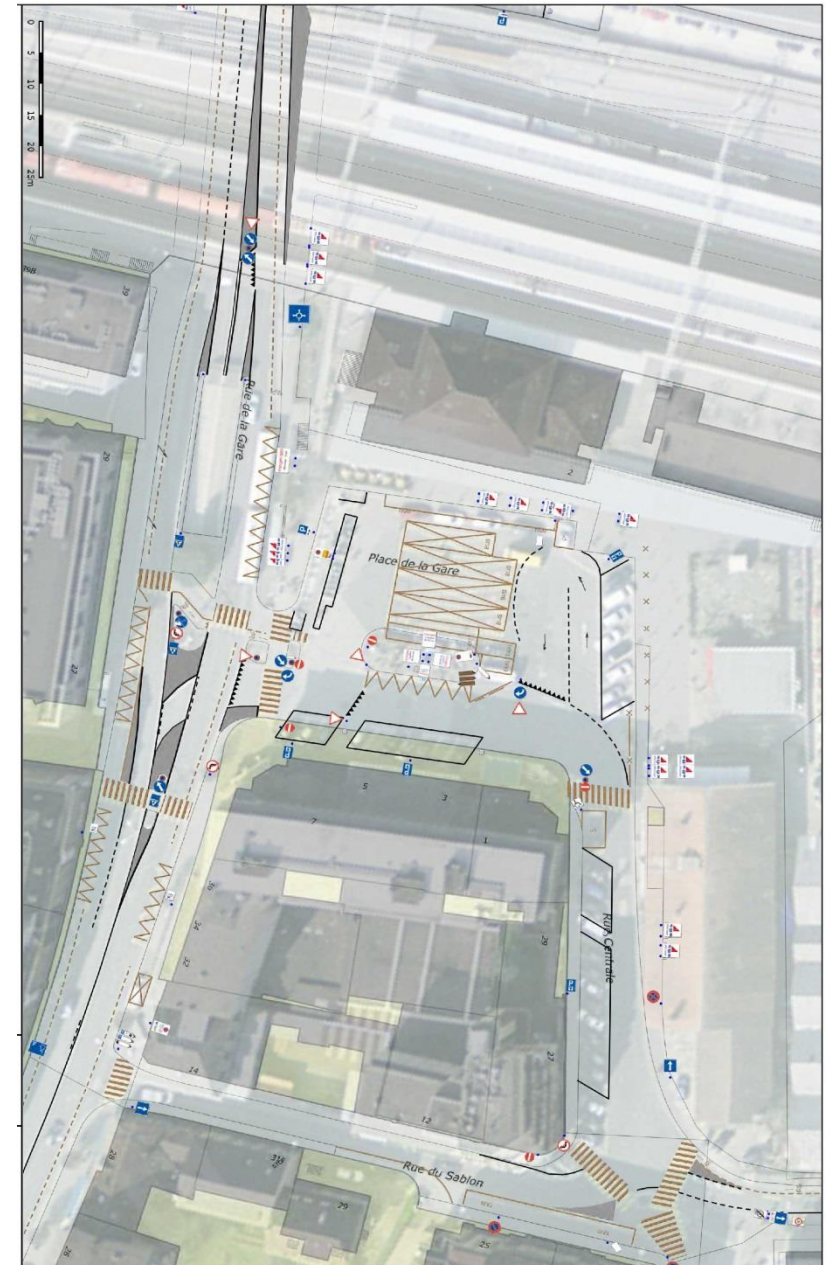


# **MORGES GARE-SUD**

Configuration du site en période de travaux: mars à juin 2018

# PRINCIPES DIRECTEURS

- Assurer la continuité des transports publics et l'accès à la Gare
- Maintenir les bus régionaux sur la place de la Gare
- Garantir le passage rue Centrale, sur son emplacement actuel ou futur
- Prendre en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) dans les étapes transitoires
- Maintenir la dépose-minute des PMR sur la place de la gare
- Maintenir les itinéraires cyclables, et l'accessibilité de la place de la Gare aux modes doux , piétons et vélos
- Proposer une signalétique adaptée pendant toute la durée des travaux
- Garantir l'accès des riverains en tous temps

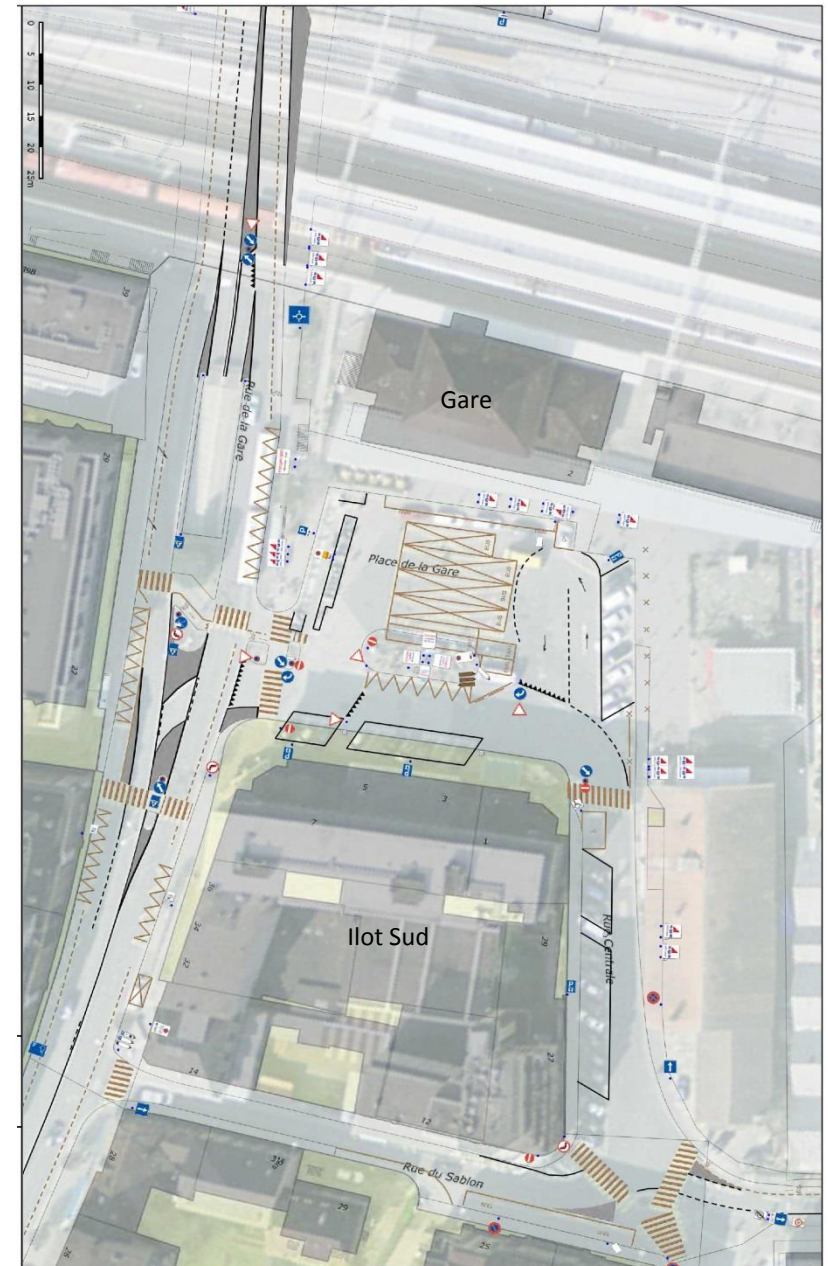


# ORGANISATION DU SITE EN 2018

## Plusieurs chantiers sur un secteur restreint

Dès mars, le projet Ilot Sud entre en phase de réalisation. L'ouverture de ce second grand chantier sur le site Morges Gare-Sud, rapidement suivi des travaux liés au déplacement de la rue centrale implique de nombreuses adaptations dans l'organisation du secteur, détaillées ci après.

- Plusieurs chantiers simultanés cohabitent sur le site Morges Gare-Sud dès le mois de mars;
- Le fonctionnement des transports publics et l'accès à la gare pour tous doit être garanti en continu;
- La circulation routière du centre ville doit également être garantie
- Le secteur est progressivement réorganisé pour s'adapter aux situations successives .

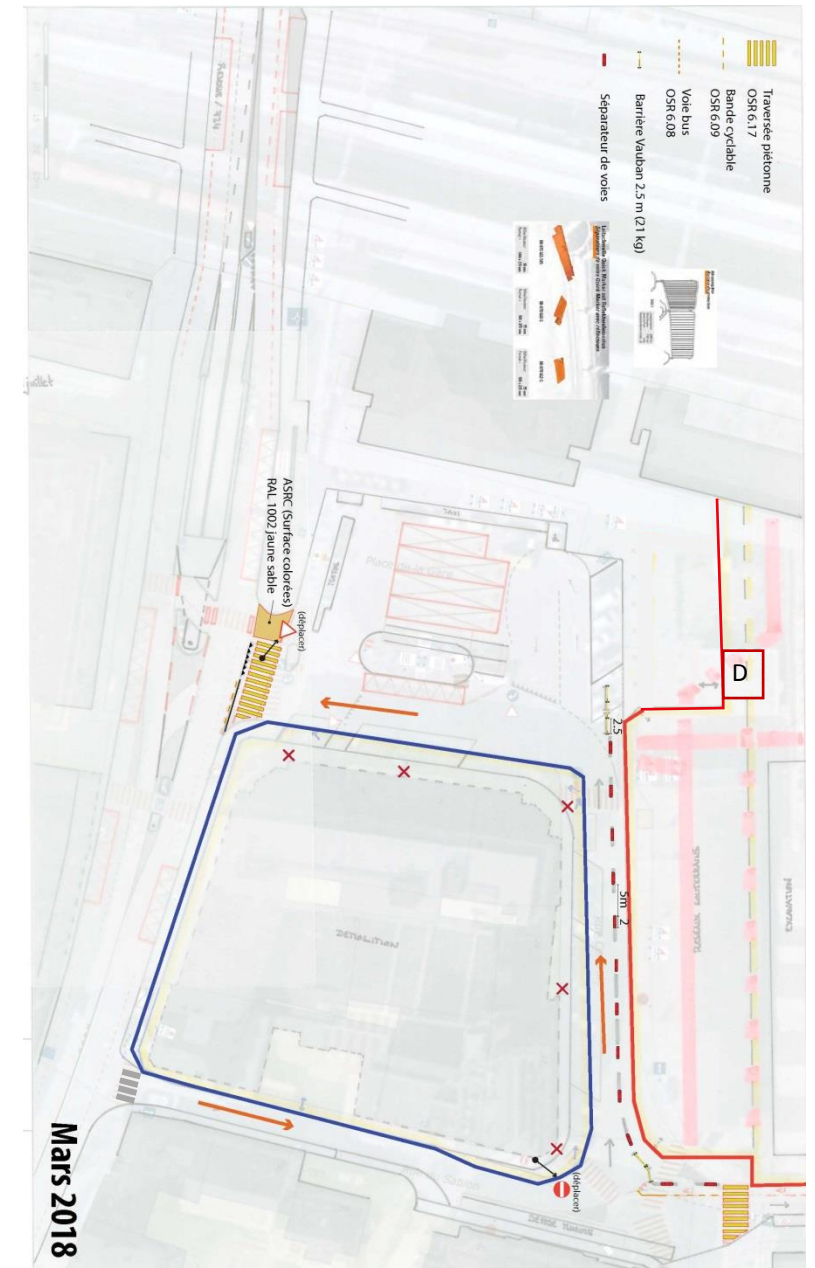


# MARS 2018

## Ouverture du Chantier de l'Ilot Sud

Il s'agit d'adapter le site à la construction du bâtiment de l'Ilot Sud, donc de préparer le réalignement de la rue Centrale. Les travaux à réaliser en préalable au déplacement sont en cours (réalisation du tunnel de liaison des parkings), ou en préparation.

- Démarrage des travaux de démolition de l'Ilot Sud
- Réalisation du tunnel de liaison situé sous la future rue centrale
- Suppression définitive des places de stationnement le long de l'Ilot Sud
- Adaptations du domaine public: marquages au sol, modification ilots ...
- Rue Centrale : Cheminement piéton balisé, éclairage adapté
- Itinéraire piéton rue de la Gare maintenu
- Le fonctionnement de la place de la Gare est inchangé (accès, services)

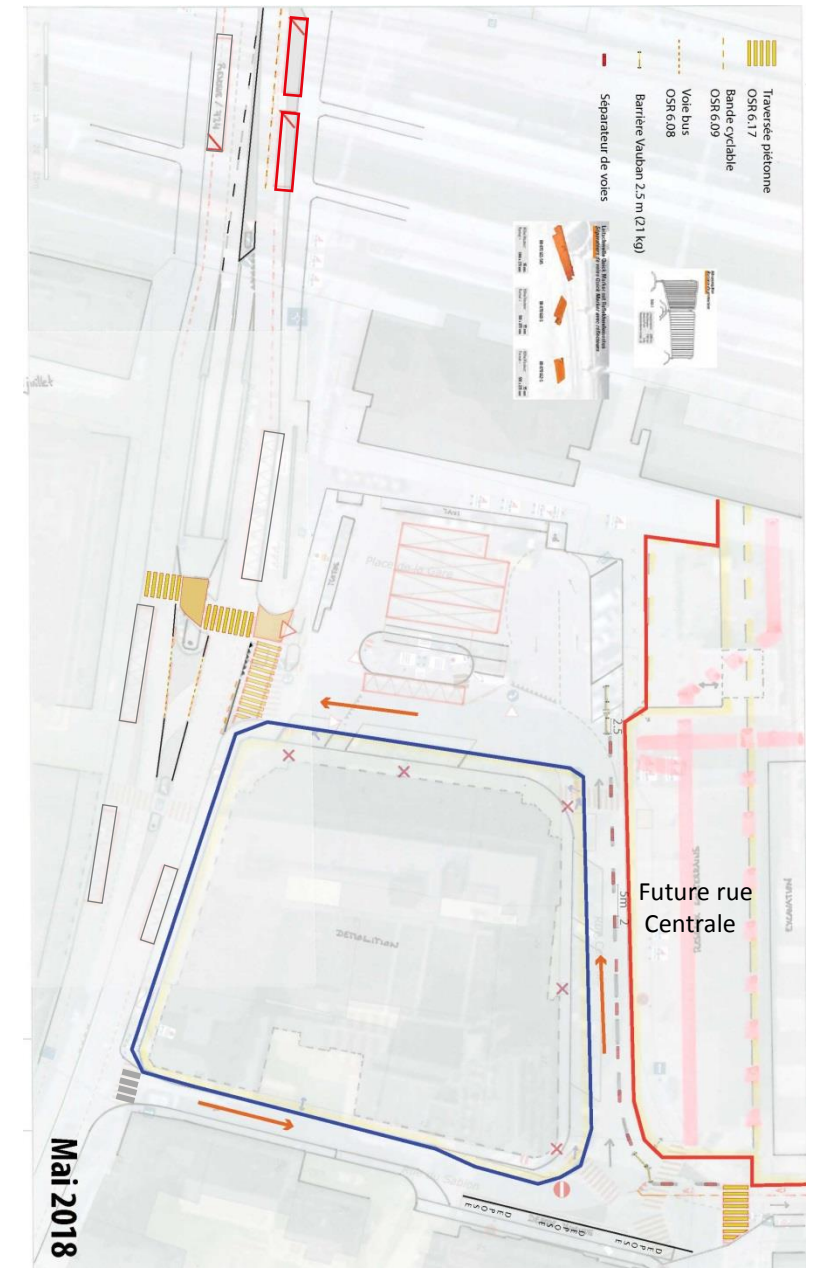


## AVRIL A JUIN 2018

### Démarrage des travaux d'infrastructures souterraines

La réalisation des premiers travaux d'infrastructures souterraines prend place sous la future rue Centrale. La ville dispose de 6 mois pour les réaliser, avant que la rue actuelle soit cédée pour la construction de l'îlot sud. Le périmètre d'intervention comprend la partie située au sud de la rue du sablon.

- Début avril: les travaux débutent sur la future rue Centrale. Début mai: le chantier s'étend vers la gare, la déchetterie CFF est déplacée. Des interventions sont également à prévoir au sud de la rue du sablon.
- Interventions de raccordement sur la partie centrale de la rue du sablon à prévoir. Le cas échéant, la circulation sur Sablon est adaptée
- Création de 2 arrêts de bus dans le passage inférieur de la rue de la Gare pour plus de souplesse d'exploitation.

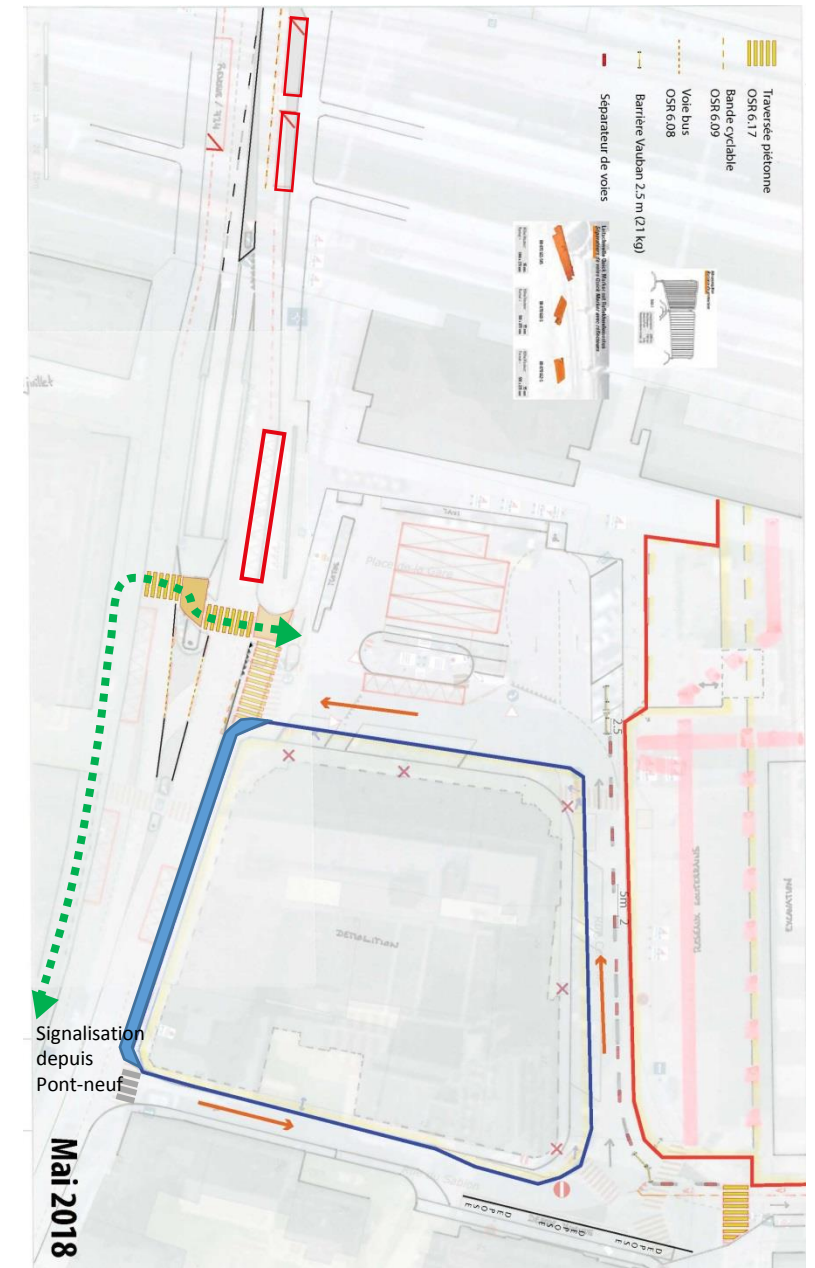


# MAI 2018

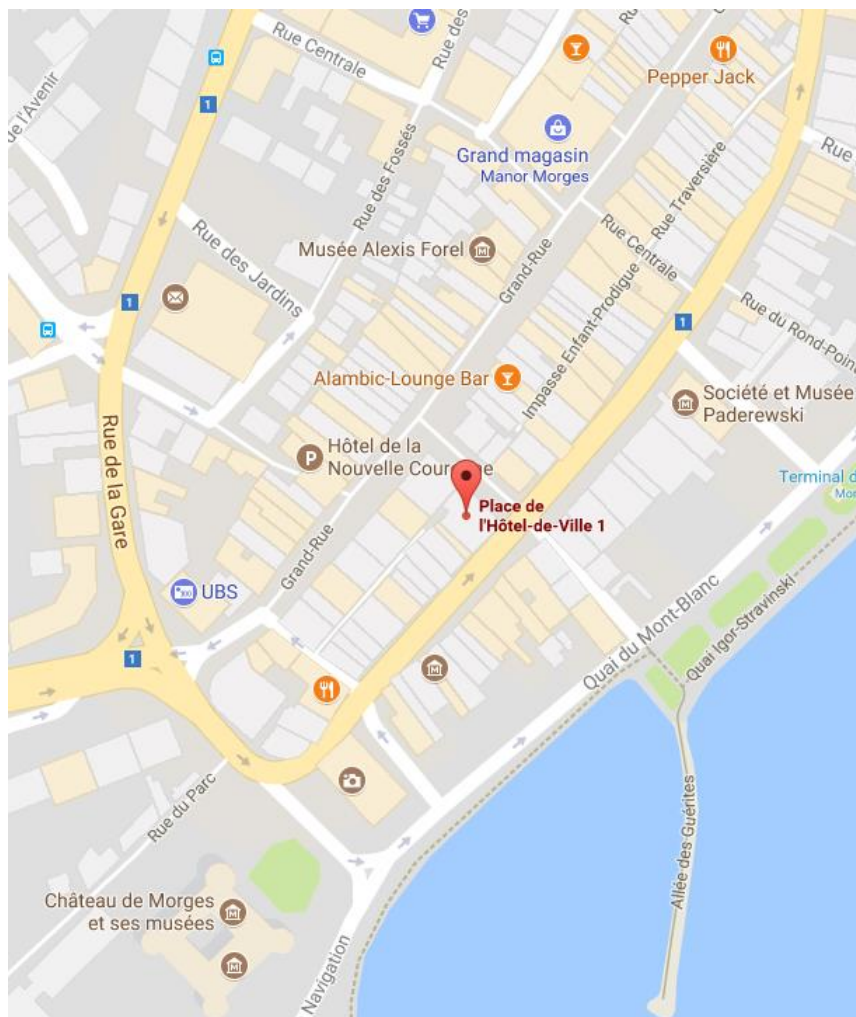
## Déviation ponctuelle de l'itinéraire piétons rue de la Gare

Durant 6 semaines en mai et juin, la démolition des bâtiments situés sur la rue de la Gare impose la déviation de l'itinéraire piéton pour des raisons de sécurité.

- Le trottoir côté Ilot Sud de la rue de la Gare est condamné pendant 6 semaines: Les piétons sont dirigés vers le trottoir opposé
- L'entreprise s'engage à mettre en place les moyens nécessaires pour assurer le respect de l'itinéraire redéfini et la sécurité des personnes, par exemple: ouvriers postés aux points stratégiques pour orienter les passants et signalétique appropriée.
- Les arrêts de bus réalisés à l'étape précédente compensent la suppression temporaire de l'arrêt situé sur ce trottoir. Les arrêts sont redistribués.



# URBANISME, CONSTRUCTIONS ET MOBILITÉ



## Hôtel de Ville

Place de l'Hôtel-de-Ville 1  
1110 Morges

- ☎ 021 804 96 70
- 📍 [www.morges.ch](http://www.morges.ch)
- ✉ [urbanisme@morges.ch](mailto:urbanisme@morges.ch)
- 📘 page Facebook

